



Catalogue des formations

2026 · 2027

Se former, c'est assurer la qualité...

13

thèmes de droit international privé
notarial

1/2 ou 1 j

dans votre Conseil régional, votre
Chambre ou votre étude

100 %

des formations habilitées au titre
de la formation continue
obligatoire

Les formations

Treize thèmes, tous théoriques et pratiques, organisés par grands domaines.

MÉTHODE ET FORMALITÉS

- | | | |
|----|---|-------------------------------------|
| 01 | Comment appréhender un dossier international ? | Clercs et notaires débutants en DIP |
| 02 | Légalisation, apostille, dispense : comment s'y retrouver ? | ½ journée |

SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS

- | | | |
|----|---|---------------------------------|
| 03 | Les successions internationales autour de cas pratiques | Toute la profession |
| 04 | Comprendre et appliquer une convention fiscale internationale | Successions et donations |
| 05 | Comment assurer la protection de ses proches dans un contexte international ? | Toute la profession |
| 06 | Les libéralités dans un contexte international | Notaires et clercs expérimentés |

COUPLE ET FAMILLE

- | | | |
|----|--|---------------------------------|
| 07 | Mon premier contrat de mariage international | Toute la profession |
| 08 | Les régimes matrimoniaux dans un contexte international | Toute la profession |
| 09 | Le couple dans un contexte international | Notaires et clercs expérimentés |
| 10 | Les incapacités (mineurs et majeurs) en DIP et droit de l'UE | Notaires et clercs expérimentés |

CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE ET IMMOBILIER

- | | | |
|----|--|---------------------------------|
| 11 | Clientèle britannique : anticipation et transmission successorales | Notaires et clercs expérimentés |
| 12 | Vingt questions pratiques en DIP pour la clientèle étrangère • SUR MESURE | Notaires et clercs expérimentés |
| 13 | L'immobilier des non-résidents | Notaires et clercs expérimentés |

01

MÉTHODE ET FORMALITÉS

Comment appréhender un dossier international ?

Théorique et pratique

Clercs et notaires débutants en DIP

Une formation d'entrée en matière pour démystifier la pratique notariale du droit international privé et installer, à l'étude, les bons réflexes dès l'ouverture du dossier.

Objectifs

- Démystifier la pratique notariale du droit international privé
- Identifier la situation internationale en se posant – et en posant – les bonnes questions
- Mettre en place un process à l'étude
- Repérer l'élément d'extranéité et effectuer les vérifications
- Connaître les techniques de recherche d'information et savoir utiliser les bases documentaires
- Connaître les obligations du notaire dans ses dossiers internationaux
- Distinguer la question du conflit de lois de celle du conflit de juridictions
- Connaître les principales règles de conflit pour savoir quelle loi appliquer dans les dossiers courants

Légalisation, apostille, dispense : comment s'y retrouver ?

½ journée

Mises en situation pratiques

Objectifs

- Clarifier les différentes formes de légalisation et les cas de dispense
- Comprendre le raisonnement à adopter et la méthode à mettre en place
- Trouver les informations nécessaires afin d'éviter des coûts indus

Programme

- **Les enjeux de la légalisation** dans la circulation internationale des actes – définition, formes, caractère obligatoire, sanctions...
- **Les sources** – Convention de La Haye du 5 octobre 1961, conventions bilatérales, règlements européens, dispositions législatives et réglementaires françaises
- **Les actes publics établis en France à destination de l'étranger** – quelle formalité pour quels actes ? quelle efficacité ? quelle responsabilité ?
- **La réception en France des actes publics étrangers** – vérifications, formalités requises, autorité compétente, traduction, efficacité
- **Les techniques de recherche** et l'utilisation des bases documentaires en ligne en matière de légalisation
- **Mises en situation pratiques** – procurations, actes de notoriété, copies de contrat de mariage, procès-verbaux d'AG, actes d'état civil, copies de diplômes, Kbis, justificatifs de domicile...

Les successions internationales autour de cas pratiques

Aspects civils et fiscaux

Toute la profession

Pour les notaires comme pour les clerks qui veulent comprendre et appliquer les règles relatives aux successions internationales, à travers une série de cas pratiques franco-étrangers.

I. Aspects civils

- La détermination de la résidence habituelle
- Le mécanisme du renvoi selon le règlement « successions » et l'intervention de l'ordre public international français
Cas pratique franco-marocain
- Comment procéder à la désignation de loi ? Quelles en sont les limites ?
Cas pratique franco-suisse
- L'article 913-3 du Code civil
Cas pratique franco-canadien
- Quels outils de transmission conseiller ?
Cas pratique franco-italien

II. Aspects fiscaux

- Rappel des règles de droit interne
- La détermination du domicile fiscal du défunt (ou des héritiers)
Cas pratiques franco-portugais et franco-néerlandais
- Comment raisonner à défaut et en présence d'une convention internationale ?
- L'élimination de la double imposition : méthode de l'exonération, méthode de l'imputation
Cas pratiques franco-britannique et franco-italien
- La déclaration de succession et les autres formalités à accomplir

Comprendre et appliquer une convention fiscale internationale en matière de successions et de donations

Exemples et cas pratiques

Objectifs

- Maîtriser le raisonnement en matière fiscale
- Savoir lire une convention internationale
- Comprendre les mécanismes évitant la double imposition
- Connaître les obligations déclaratives et renforcer le conseil auprès des clients

I. Rappel des principes

- Les règles de droit interne (article 750 ter du CGI)
- La détermination du domicile fiscal du défunt (ou des héritiers)
- L'évaluation des biens et la question du passif
- Comment raisonner en présence d'une convention internationale ?
- La répartition et le calcul de l'impôt
- L'élimination de la double imposition : exonération et imputation
- La déclaration de succession et les autres formalités
- Le sort des donations antérieures et des contrats d'assurance-vie

II. Illustrations pratiques

France – Royaume-Uni

Convention du 21 juin 1963

France – Italie

Convention du 20 décembre 1990

France – Allemagne

Convention du 12 octobre 2006

Comment assurer la protection de ses proches dans un contexte international ?

Théorique et pratique

Toute la profession

Libéralités, assurance-vie, tontine, avantages matrimoniaux : panorama des outils de protection des proches et de leurs limites lorsque la situation est internationale.

I. Au moyen de libéralités

A. DISPOSITIONS À CAUSE DE MORT

- **Dispositions testamentaires** – validité en la forme et au fond, exécution
- **Pactes successoraux** – définition, validité en la forme et au fond ; le cas de la donation entre époux de biens à venir et de la donation-partage
- **La professio juris** – conditions de forme, domaine de la loi applicable, dispositions transitoires
- **Les limites** – États tiers, ordre public international, art. 913 C. civ.
- Aperçu des législations étrangères sur la réserve héréditaire (enfants, conjoint, parents)

B. DONATIONS ORDINAIRES

- La loi applicable à la forme des donations
- La loi applicable au fond des donations
- Les effets de la donation au décès du donateur

II. « Hors libéralités »

A. TRANSMISSIONS LIÉES AU DÉCÈS

- Le contrat d'assurance-vie
- La tontine

B. TRANSMISSIONS LIÉES AU MARIAGE

- Le changement de loi applicable au régime matrimonial
- Le changement de régime matrimonial
- Intérêts et limites des avantages matrimoniaux

Les libéralités dans un contexte international

Nombreux cas pratiques

Notaires et clerks expérimentés

Maîtriser le contexte international pour apporter aux clients de l'étude une aide juridique et technique dans leurs choix d'anticipation successorale. Deux axes : les donations ordinaires et les dispositions à cause de mort.

I. Les donations ordinaires

A. FORME

- La loi applicable à la forme des donations

B. FOND

- La loi applicable au fond des donations

C. EFFETS AU DÉCÈS DU DONATEUR

- Le rattachement à la loi successorale
- Les difficultés liées au changement des règles de conflit en matière de successions (règlement n° 650/2012 du 4 juillet 2012, applicable depuis le 17 août 2015)

II. Les dispositions à cause de mort

A. LES PACTES SUCCESSORAUX

- Définition
- Conditions de validité en la forme
- Conditions de validité au fond

B. LES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES

- La découverte du testament et ses formalités
- La validité du testament
- L'exécution du testament

Mon premier contrat de mariage international

Théorique et pratique

Toute la profession

De la rédaction à l'efficacité à l'étranger : tout ce qu'il faut vérifier pour établir un contrat de mariage solide lorsque les époux, leurs biens ou leur projet de vie dépassent les frontières.

I. L'établissement du contrat

A. LA RÉDACTION

- La loi applicable à la forme du contrat
- Les exigences formelles
- Le contrat peut-il être rédigé à ou depuis l'étranger ?

B. LE CONTENU

- Désignation de la loi applicable au régime matrimonial et choix du régime : quelles possibilités ?
- Désignation de la loi applicable au divorce (principe, limites)
- Désignation de la loi applicable aux obligations alimentaires (principe, limites)
- Désignation des juridictions compétentes en cas de litige : quelles possibilités ?

II. L'efficacité du contrat

A. SUR LE PLAN DE LA FORME

- Comment s'assurer que le contrat sera valable à l'étranger ?
- Les problématiques des pays de common law
- Devoir de conseil du notaire et précautions à prendre

B. SUR LE PLAN DU FOND

- S'assurer que le régime choisi sera reconnu à l'étranger
- S'informer sur l'ordre public du for
- Conseils à destination de la clientèle étrangère
- Accomplir les formalités à l'étranger si nécessaire

Les régimes matrimoniaux dans un contexte international

Nombreux cas pratiques

Toute la profession

Comprendre les mécanismes du régime matrimonial en présence d'un élément d'extranéité.

Les questions traitées

- Comment établir un contrat de mariage ? À défaut, comment déterminer le régime matrimonial ?
- Comment procéder à un changement de régime matrimonial en présence d'un élément d'extranéité ?
- Comment fonctionne la mutabilité automatique du régime matrimonial, et quelles solutions pour l'éviter ?
- Quelles formalités accomplir à la suite d'un changement de loi applicable au régime ?

Trois corps de règles étudiés

Droit commun

Les règles de conflit de droit commun

Convention de La Haye

du 14 mars 1978

Règlement (UE) 2016/1103

du 24 juin 2016, applicable depuis le 29 janvier 2019

Le couple dans un contexte international

Théorique et pratique

Notaires et clerks expérimentés

De la formation du couple à sa désunion : mariages et partenariats conclus à l'étranger, divorce extrajudiciaire et effets patrimoniaux de la séparation.

1

Le mariage célébré à l'étranger

Formalités, validité et reconnaissance en France, entre personnes de sexe différent et de même sexe.

2

Les partenariats conclus à l'étranger

Formation, effets, reconnaissance civile et fiscale en France.

3

La désunion

Le divorce extrajudiciaire et les difficultés rencontrées dans le contexte international.

4

Les effets patrimoniaux

Liquidation du régime matrimonial, obligations alimentaires, partage des biens...

Les incapacités (mineurs et majeurs) en droit international privé et droit de l'Union européenne

Nombreux cas pratiques

Notaires et clerks expérimentés

Les mineurs

- La loi applicable à leur régime de protection
- La juridiction compétente lorsque des autorisations sont à demander
- L'autorité parentale, la représentation et la protection du mineur dans le cadre d'une succession ou d'une acquisition immobilière...

Les majeurs protégés

- La protection des adultes dans un contexte international : règles applicables et juridictions compétentes
- La mise en place des régimes de protection
- L'établissement de certains actes : mandats posthumes et de protection future, testaments

Clientèle britannique : anticipation et transmission successorales

Nombreux cas pratiques

Notaires et clerks expérimentés

Douze questions concrètes que pose, au quotidien, la clientèle britannique de l'étude.

I. Le régime matrimonial

- 1 La législation britannique connaît-elle la notion de régime matrimonial ?
- 2 À défaut de contrat, quel est le régime applicable ?
- 3 Les clients soumis au régime britannique peuvent-ils changer de régime matrimonial ?
- 4 Quels sont les effets au Royaume-Uni des contrats de mariage établis en France ? Quelles précautions prendre ?
- 5 Le choix d'un régime de droit français produira-t-il ses effets au Royaume-Uni ? Comment les avantages matrimoniaux sont-ils perçus ?
- 6 Quid en cas de divorce ?

II. La succession

- 7 Comment régler la succession d'une personne possédant des biens au Royaume-Uni et en France ? Quelles règles applicables ?
- 8 Comment s'établit la qualité d'héritier dans ces deux pays ? Quelle est la dévolution légale ?
- 9 Quels outils d'anticipation privilégier : DEE, donation-partage, donation en démembrement, tontine ?
- 10 Quelles formes de testament sont admises, et quels effets en France des dispositions prises au Royaume-Uni ?
- 11 Quelle validité en France d'un trust testamentaire ? Quels pouvoirs du trustee ? Conséquences en France d'un trust établi au Royaume-Uni ?
- 12 Comment établir la déclaration de succession lorsque le défunt possède des biens dans les deux pays ? Quel raisonnement fiscal ?

12

CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Vingt questions pratiques en droit international privé à destination de la clientèle étrangère

Sur mesure

Notaires et clercs expérimentés

Se familiariser avec deux législations étrangères, au choix, pour mieux comprendre, conseiller et recevoir votre clientèle étrangère.

Les thèmes étudiés

Régime matrimonial

Succession – aspects civils

Succession – aspects fiscaux

Mineurs

Partage après divorce

Établissement des procurations

...

Choisissez votre combinaison

Britannique + espagnole

Allemande + suisse

Britannique + néerlandaise

Néerlandaise + suédoise

Britannique + italienne

Suisse + italienne

Connaître les textes applicables et leur articulation avec les règles impératives du droit français, et acquérir de nombreux réflexes pour toute opération immobilière à caractère international.

AXE 1

L'acquisition

Tout le processus d'acquisition par un non-résident et les questions qui en découlent :

- Les vérifications à accomplir en présence d'une personne physique ou morale étrangère
- La rédaction de l'acte
- Le financement : prêts et garanties hypothécaires...

AXE 2

La transmission

- Les donations entre vifs
- Les transmissions à cause de mort au regard du règlement (UE) n° 650/2012 sur les successions internationales, texte d'une importance capitale pour la profession notariale

Informations pratiques

LIEU

Au sein des Conseils régionaux, des Chambres départementales ou interdépartementales, ou directement dans votre étude.

PUBLIC

Notaires en exercice, collaborateurs diplômés notaires exerçant en office, clerks expérimentés ou non.

DURÉE

Demi-journée ou journée complète, selon vos souhaits.

Toutes les formations sont habilitées au titre de la formation continue obligatoire.

TARIFS

1 300 €

TTC la demi-journée

2 500 €

TTC la journée

2 000 €

TTC la journée pour les Conseils régionaux et Chambres adhérents

Les frais de déplacement de l'intervenant sont à la charge du Conseil régional, de la Chambre ou de l'étude.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.acenode.eu
contact@acenode.eu
04 78 69 29 89

ADRESSE PHYSIQUE

18 rue Chevreul
69007 Lyon

DIRECTRICE

Marjorie Devisme
marjorie.devisme@acenode.eu

ADRESSE POSTALE

Université Jean Moulin Lyon III
1C avenue des Frères Lumière
CS 78242 – 69372 Lyon Cedex 8